



COMPTE-RENDU

Le vendredi 20 novembre 2020 à 14h00, le Conseil municipal, légalement convoqué le 13 novembre 2020, s'est réuni à l'Espace Senet, sous la présidence de Monsieur Cédric AOUN, Maire.

Présidence : Monsieur le Maire.

Secrétaire de séance : Madame Françoise POIRRIER.

Etaient présents :

Monsieur Cédric AOUN, Madame Valérie LEFUEL DUVAL,
Monsieur Pascal GILLES, Madame Catherine EVANO,
Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT,
Monsieur Marc FONTAINE, Madame Alexandra PRADELLE,
Monsieur Fabien TANTI, Madame Valérie LENORMAND,
Monsieur Gilles GAILLARD, Madame Françoise POIRRIER,
Monsieur Fernando MENDES, Madame Souad BENDJEDDOU,
Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR,
Monsieur Christophe MARGAT, Monsieur Hakan KARACIGER (à partir de 14h15),
Monsieur Gil GOMES, Monsieur Hassan AHSSAKOU,
Madame Christèle DIDIERJEAN, Madame Amandine BENOIST,
Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Yvon ROSCONVAL,
Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Afcène MEBARKI,
Madame Sophie KERIGNARD, Madame Anne LAPORTE,
Madame Melody SENAT, Monsieur Jonas MAURY.

Avait donné pouvoir :

Madame Pamela BUQUET-MAIRE à Monsieur Marc FONTAINE,
Monsieur Julien SAUVE à Monsieur Cédric AOUN,
Madame Line WENZEL à Monsieur Hassan AHSSAKOU,
Madame Frédérique MAHER à Monsieur Cyrille ARZEL.

Approbation du procès-verbal :

Le procès-verbal de la séance du 16 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°2.
2. FINANCES – ADMISSIONS EN NON-VALEURS.
3. RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.
4. AFFAIRES GÉNÉRALES – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE DU BASSIN INDUSTRIEL DE TRIEL-SUR-SEINE /CARRIERES-SOUS-POISSY.

5. URBANISME - DEUXIÈME CAMPAGNE D'OCTROI D'UNE AIDE COMMUNALE AU RAVALEMENT DES FACADES – APPROBATION DU RÈGLEMENT.
6. URBANISME – CAMPAGNE D'OCTROI D'UNE AIDE COMMUNALE A LA RÉNOVATION DES DEVANTURES COMMERCIALES – APPROBATION DU RÈGLEMENT.
7. COMMERCE – VERSEMENT D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE AUX COMMERCANTS TRIELLOIS DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE LIÉE AU COVID-19.
8. QUESTIONS ORALES.

En application des dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur une réunion de l'assemblée à huis clos.

Le Conseil municipal, **à la majorité absolue des suffrages exprimés, 21 voix pour, 11 voix contre** (*Madame Souad BENDJEDDOU, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

- **DÉCIDE** que la séance du Conseil municipal du 20 novembre 2020 est réunie à huis clos.

20201120DEL01 : FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N°2.

RAPPORTEUR : MADAME VALÉRIE LENORMAND.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à la majorité absolue des suffrages exprimés, 21 voix pour, 4 voix contre** (*Madame Line WENZEL, Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Hassan AHSSAKOU, Madame Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR*), **8 abstentions** (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE, Madame Mélody SENAT, Monsieur Jonas MAURY*),

- **ADOpte** la Décision Modificative n°2 pour le budget de la Ville qui se résume comme suit :

DESIGNATION	CODE ARTICLE	DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
FONTIONNEMENT					
Charges exceptionnelles / 67	673		28 800 €		
	678	-150 000 €			

Produits des services / 70	7067			-121 200 €	
Total Fonctionnement		-150 000 €	28 800€	-121 200 €	0 €
Total Général fonctionnement		-121 200 €		-121 200 €	
INVESTISSEMENT					
Opérations pour compte de tiers/ 45	4541		150 000€		
Immobilisations corporelles/ 21	4542				150 000€
Total Investissement		0 €	150 000€	0 €	150 000€
Total Général investissement		150 000€		150 000€	

20201120DEL02 : FINANCES – ADMISSIONS EN NON-VALEURS.

RAPPORTEUR : MADAME VALÉRIE LENORMAND

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 32 voix pour, 1 abstention (*Madame Sophie KERIGNARD*),

- **ADMET** en non-valeurs les titres de recettes détaillés dans l'état ci-annexé établi par la trésorière principale,
- **PRÉCISE** que cela ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur s'il s'avérait possible,
- **DIT** que la dépense correspondante de 7 214.44 € figure au budget de la commune, chapitre 65, article 6541.

20201120DEL03 : RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

RAPPORTEUR : MADAME VALÉRIE LENORMAND

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 26 voix pour, 7 abstentions (*Madame Souad BENDJEDDOU, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Madame Sophie KERIGNARD, Madame Frédérique MAHER, Madame Anne LAPORTE*),

- **MODIFIE** le tableau des effectifs tel qu'annexé pour tenir compte des créations de postes suivantes :
 - Un poste d'ATSEM principal de 2ème classe,
 - Un poste de gardien-brigadier.
- **INSCRIT** les crédits correspondants au budget communal (chapitre 012).

20201120DEL04 : AFFAIRES GÉNÉRALES - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE DU BASSIN INDUSTRIEL DE TRIEL-SUR-SEINE /CARRIERES-SOUS-POISSY.

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés, 31 voix pour, 2 abstentions** (*Monsieur Yvon ROSCONVAL, Madame Anne LAPORTE*),

- **DÉSIGNE** pour représenter la Commune de Triel-sur-Seine au sein de la Commission de suivi de site du bassin industriel de Triel-sur-Seine / Carrières-sous-Poissy les membres suivants :

- Madame Amandine BENOIST, représentante titulaire,

- Monsieur Marc FONTAINE, représentant suppléant.

20201120DEL05 : URBANISME - DEUXIÈME CAMPAGNE D'OCTROI D'UNE AIDE COMMUNALE AU RAVALEMENT DES FACADES – APPROBATION DU RÈGLEMENT.

RAPPORTEUR : MONSIEUR PHILIPPE DA-RIN

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **ABROGE** la délibération n°6 du 26 juin 2019 portant création d'un dispositif d'aide communale pour favoriser le ravalement des façades,
- **APPROUVE** le règlement ci-annexé relatif à la mise en place d'un dispositif incitatif d'aide au ravalement des façades dans le périmètre défini qui figure dans ledit règlement,
- **DÉSIGNE** comme membres du jury les Conseillers municipaux suivants :
 - Monsieur Philippe DA-RIN
 - Madame Valérie LENORMAND
 - Monsieur Gilles GAILLARD
 - Monsieur Jonas MAURY
 - Monsieur Cyrille ARZEL.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à signer ledit règlement,
- **ATTRIBUE** les aides communales dans les conditions définies dans le règlement susmentionné,
- **PRÉCISE** que les crédits correspondants sont inscrits sur le budget communal.

20201120DEL06 : URBANISME – CAMPAGNE D'OCTROI D'UNE AIDE COMMUNALE A LA RÉNOVATION DES DEVANTURES COMMERCIALES – APPROBATION DU RÈGLEMENT.

RAPPORTEUR : MONSIEUR PHILIPPE DA RIN

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **APPROUVE** le règlement ci-annexé relatif à la mise en place d'un dispositif incitatif d'aide à la rénovation des devantures commerciales dans le périmètre défini par ledit règlement,

- **DÉSIGNE** comme membres du jury les Conseillers municipaux suivants :
 - Monsieur Philippe DA-RIN
 - Madame Valérie LENORMAND
 - Monsieur Gilles GAILLARD
 - Monsieur Jonas MAURY
 - Monsieur Cyrille ARZEL.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à signer ledit règlement,

- **ATTRIBUE** les aides communales dans les conditions définies dans le règlement susmentionné,

- **PRÉCISE** que les crédits correspondants sont inscrits sur le budget communal.

20201120DEL07 : COMMERCE – VERSEMENT D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE AUX COMMERCANTS TRIELLOIS DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE LIÉE AU COVID-19.

RAPPORTEUR : MONSIEUR GILLES GAILLARD

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

- **DÉCIDE** d'aider financièrement les commerçants et entrepreneurs triellois locataires, bénéficiaires du Prêt garanti par l'État, hors pharmacies et commerces d'alimentation générale, à hauteur d'une somme forfaitaire de 1 000 euros, au titre de la participation au paiement de leur loyer,

- **DIT** que la dépense, d'un montant de 10 000 euros, sera imputée au budget Ville 2020,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou l'Adjointe déléguée, à signer l'ensemble des actes à intervenir à cet effet.

QUESTIONS ORALES.

La séance est levée à 16h00.

Fait à Triel-sur-Seine, le 20 novembre 2020.

Affiché le : **25 NOV. 2020**

Le Maire,

Cédric AOUN



